

Auflage: 68464  
Gewicht: Brève annonce



29. Oktober 2019

SUISSE PAGE 16

Grippe

## Le vaccin est recommandé

L'Office fédéral de la santé publique recommande dès maintenant aux personnes à risque accru (malades chroniques, enfants prématurés, personnes de 65 ans et plus) de se faire vacciner contre la grippe

Cette vaccination est possible en cabinet médical ou en pharmacie. Le 8 novembre, le vaccin pourra se faire sans rendez-vous et à un tarif réduit. Dans de nombreux cas, la grippe provoque des complications nécessitant une hospitalisation et entraîne parfois le décès.

ATS

© 24 heures